

Préparation du baccalauréat professionnel en trois ans

Rapport à monsieur le ministre
de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



**PRÉPARATION DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL EN TROIS ANS**

dans les spécialités industrielles

**bilan
année scolaire 2004/2005**

rapport d'observation

*Rapport à monsieur le ministre de l'éducation
nationale, de l'enseignement supérieur et
de la recherche*

rapporteur : **Didier PRAT**

**Septembre 2005
n° 2005-102**

Préambule

Etat des lieux après 4 rentrées.

Constats et analyses.

Conclusions

Propositions.

ANNEXES.

- Bilan quantitatif national.
- Rappel des recommandations (Rapport 2003).

PREAMBULE

Au terme de quatre années qui ont suivi la création du baccalauréat professionnel en trois ans, si d'importantes réussites sont observées lorsque les conditions, d'ouvertures de sections, de recrutement des élèves, de mise en œuvre des programmes, sont respectées, le bilan de la mise en place de ce parcours de formation est toutefois fortement contrasté.

Ainsi, l'enthousiasme suscité lors de la mise en place de cette expérimentation, a laissé place parfois à une certaine perplexité voire à une réticence de la part des enseignants, des élèves ou des apprentis et des responsables institutionnels, compte tenu des difficultés de recrutement et d'une insuffisance d'encadrement.

PREPARATION DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN TROIS ANS

Dans les spécialités industrielles

BILAN ANNEE SCOLAIRE 2004 / 2005

La préparation au baccalauréat professionnel en trois ans a été mise en place à la rentrée 2001 dans le cadre d'une expérimentation dont les modalités ont été définies par la note DESCO A7 du 18 octobre 2001.

Au terme de la quatrième année, cette expérimentation concerne près de 14 spécialités STI pour environ 1300 élèves et 300 apprentis¹ actuellement en première année. Les conditions d'ouverture de ces formations, les modalités de recrutement des candidatures, l'adaptation des programmes, la définition des parcours de formation sont très variables d'un établissement à l'autre (EPL ou CFAI).

Ce bilan, effectué par l'Inspection générale, fait apparaître la diversité des situations rencontrées, les « bonnes pratiques » qu'il conviendrait de développer en formulant des propositions pour rendre plus lisible et plus efficace ce nouveau dispositif de formation. En annexe, il rappelle les propositions qui avaient été formulées lors d'un précédent rapport et qui ont été peu suivies d'effet.

1 - ETAT DES LIEUX APRES QUATRE RENTREES

Les champs professionnels concernés et nombre de sections au cours de l'année scolaire 2004 / 2005 (Statut scolaire et apprentissage) :

Les 4 baccalauréats professionnels proposés dans le cadre de l'expérimentation :

- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA) ;	34 sections
- Technicien d'usinage (TU) ;	32 sections
- Équipements et installations électriques (EIE) ;	24 sections
- Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques (ROC SM) ;	21 sections

Aujourd'hui 10 autres spécialités STI sont concernées :

- Etude et définition de produits industriels (EDPI) ;	08 sections
- Micro-informatique et réseaux (MRIM) ;	06 sections.
- Technicien Outilleur (TO)	06 sections
- Technicien Modeleur ;	06 sections
- Pilotage des systèmes de production automatisés (PSPA) ;	03 sections
- Mise en œuvre des matériaux (MOM) ;	03 sections
- Aménagement finition ;	02 sections
- Plasturgie ;	02 sections
- Maintenance automobile ;	01 section
- Microtechniques ;	01 section

1.1 - Les créations de sections et le recrutement

Depuis la mise en place de cette expérimentation à la rentrée 2001, des actions volontaristes ont permis, dans certaines académies, un développement important du nombre de créations (Dijon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Rennes, Orléans Tours, Rouen, ..), alors que d'autres ont eu un engagement beaucoup plus timide (Aix Marseille, Limoges, Montpellier, ...) et ce aussi bien en lycée professionnel qu'en centre de formations d'apprentis.

¹ Rappel : En 2002/2003 : 9 spécialités STI et environ 660 élèves ou apprentis

A la rentrée 2004, on observe la mise en place de 159 sections environ, toutes les académies étant peu ou prou concernées, pour un total de 1600 élèves et apprentis environ (1300 élèves en statut scolaire et 300 apprentis environ) en première année.

Ces résultats ne tiennent pas compte de l'académie d'Amiens qui n'a pas répondu à l'enquête.

Remarque : A la rentrée 2001, 6 académies avaient mis en place ce dispositif (7 sections et 75 inscrits environ), elles étaient 21 à la rentrée 2002 (660 inscrits dans 77 sections).

1.2 - Les pratiques d'information

De lourdes campagnes d'information sont parfois mises en place dans les CFA. Ces campagnes, relayées par l'UIMM (au plan national) mettent en avant le raccourcissement du parcours et la valorisation de ce baccalauréat par rapport aux baccalauréats généraux et technologiques. Dans le cadre des EPLE, l'information effectuée par l'établissement lui-même, auprès des collèges, est plus ou moins relayée par les CIO. Ceux-ci ont parfois des difficultés à situer ce mode d'accès en regard des autres formations. En effet, de nombreux parents et élèves ont un comportement attentiste devant une proposition de parcours qui n'offre pas la préparation à un diplôme intermédiaire (stratégie des «petits pas») même si le BEP peut quand même être présenté.

1.3 - Les modalités de recrutement

Si la plupart des établissements de formation prennent en compte le dossier scolaire du candidat, mettent en place un entretien individualisé, les procédures de sélection sont généralement très différentes entre établissements et entre LP et CFAI. En effet, cette procédure peut se traduire par tout ou partie des étapes suivantes :

- Un recrutement systématique en BEP et un positionnement pour l'orientation en Bac pro 3 ans au terme d'un trimestre, voire d'une année, notamment lorsqu'il existe les deux parcours ;
- Un examen du dossier scolaire ;
- Une lettre de motivation ;
- Un entretien avec les élèves ou apprentis (voire avec les parents) ;
- Des tests psychotechniques ou disciplinaires (maths, français).

Les observations effectuées font apparaître une sélection plus objective lorsqu'il n'y a pas substitution d'une unique formation de BEP par un Bac. Pro. en trois ans et lorsque l'établissement est en mesure de proposer les deux types de parcours (BEP + Bac. pro. et Bac. pro. 3 ans). Cependant, il y a lieu de constater que le recrutement s'est écarté parfois du profil défini par l'expérimentation. Exemple fréquent, pour une division de 12 élèves : 6 élèves venant de collège, 3 élèves venant de seconde professionnelle, 3 élèves venant de 2ème générale et technologique. Les élèves ou apprentis sont donc d'un niveau très hétérogène.

1.4 - La pérennité des formations

Il est à noter que certains CFAI, n'ont pas pu maintenir des sections par manque de candidatures et ce malgré une campagne d'information soutenue. C'est d'ailleurs, dans les CFA que le nombre d'inscrits est le plus faible (fréquemment de 1 à 5 apprentis) alors que les sections en LP comportent généralement une moyenne de 12 élèves.

Les éléments pris en compte pour l'ouverture du baccalauréat professionnel en trois ans sont variables d'une académie à l'autre, d'un établissement à l'autre, entre un LP et un CFA. A ce titre, les positions suivantes sont souvent prises en compte pour l'ouverture de sections :

- Amélioration du taux d'attractivité dans un champ professionnel donné (structures métalliques, productique mécanique, par exemple) ;
- Création d'un baccalauréat professionnel en trois ans dans le cadre du « Sauvetage » de la filière, par substitution à une section de BEP, dont la fermeture était envisagée par manque d'effectifs ;
- "Contournement" de la carte des formations : Prolongement de filière pour un établissement ne proposant que le BEP alors que l'ouverture du bac professionnel en deux ans n'était pas

prévue dans cet établissement (souvent parce que cette préparation existait déjà dans le bassin de formation) ;

- Proposition d'un parcours diversifié par substitution d'un groupe de BEP parmi plusieurs par une préparation en 3 ans.

Si certains CFA n'ont pas renouvelé leur recrutement par manque de candidats, on observe également quelques fermetures de sections en LP, notamment lorsque le bac pro en 3 ans s'est substitué en un parcours en 4 ans dans l'espoir d'augmenter l'attractivité dans des champs professionnels qui avaient des difficultés à recruter. A ce titre, on peut constater que la durée du parcours n'est pas, à elle seule, un facteur de promotion.

1.5 - La gestion des parcours

Il y a peu d'élèves ou d'apprentis qui abandonnent en cours de parcours du baccalauréat en trois ans. Dans le cas d'abandon, la solution proposée au jeune est fréquemment le retour vers un BEP. Lorsque le jeune est en difficulté dès la première année, le retour en terminale BEP d'un parcours en 4 ans est la solution la plus souvent retenue par les équipes pédagogiques.

D'autre part, dans de nombreux CFA, en cas d'échec au baccalauréat, le renouvellement de contrat est envisagé pour les apprentis, le redoublement est proposé pour les élèves en LP.

Les structures de formation qui offrent les deux parcours de formation (en 4 et en 3 ans) assurent une nettement meilleure gestion des élèves que lorsque le bac pro 3 ans s'est substitué purement et simplement à un parcours en 4 ans.

1.6 - Les résultats au baccalauréat professionnel

Ne disposant pas encore, à ce jour, de l'ensemble des résultats pour toutes les sections, les premières informations reçues (environ sur une dizaine de sections et une moyenne de 70 % de reçus) confirment cependant un certain succès de ces formations même si les pourcentages annoncés ne concernent que de faibles flux d'élèves ou d'apprentis. Par contre, les résultats sont variables selon les spécialités.

Exemples :

- LP Eiffel Tours (académie d'Orléans-Tours) : 10 candidats présentés en « Technicien d'usinage », 5 admis avec mention « Assez bien », 4 admis sans mention, 1 éliminé, soit 90%.
- CFA La Chapelle St Mesmin (académie d'Orléans-Tours) : 4 candidats présentés en « Technicien d'usinage », 2 admis avec mention « Assez bien », 1 admis sans mention, 1 absent, soit 75 % de reçus.
- SEP lycée H. Brisson Vierzon (académie d'Orléans-Tours) : 24 candidats présentés en «Technicien modeleur », 10 admis, soit 41,6% de reçus.
- LP de la Vallée de l'Arve à Cluses (académie de Grenoble) : 12 candidats en « Technicien d'usinage », 12 admis, 100 % de reçus.
- CFAI Toulouse en Electrotechnique : 16 candidats, 13 admis, dont 3 issus de 3ème, soit 81,2 % de reçus (mais de l'ordre de 60% seulement pour les candidats issus de troisième).
- CFAI Toulouse en « Technicien d'usinage » : 9 candidats, 7 admis, soit 77,7 %.
- LP Issoire (académie de Clermont - Ferrand) : 12 candidats en « ELEEC », 12 reçus, soit 100%

2 - **CONSTATS et ANALYSES**

Si la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans est une réussite remarquable, dans certaines sections, pour des élèves ou des apprentis, quelques fortes carences sont observées.

2.1 - Un déficit d'encadrement et de contrôle pour la mise en place de ce parcours.

Le dispositif de suivi national, pourtant prévu dans la convention, n'a jamais été mis en place. Aucune consigne claire n'a été diffusée par l'administration centrale. Aucun protocole d'expérimentation n'a

jamais été établi, aucune procédure formelle d'évaluation non plus. Seule une gestion « au fil de l'eau » a pu préciser progressivement quelques principes.

Les ouvertures nouvelles ont pu se poursuivre de rentrée en rentrée sans que rien ni personne ne le tempère, au regard notamment de la fragilité du dispositif à long terme.

Il a fallu attendre l'automne 2003 pour que la nécessité de recueillir l'avis de l'Inspection générale de l'éducation nationale et de la DESCO soit rappelée. Entre temps de nombreux « arrangements » avec les conditions initiales de l'expérimentation ont pu être constatés.

Les corps d'inspection territoriale n'ont pas été formellement sollicités, sinon par intermittence et souvent sur l'initiative de l'Inspection générale de l'éducation nationale. La mobilisation et l'investissement des inspecteurs de l'éducation nationale sont très variables d'une académie à l'autre, le manque de réponses (ou leur insuffisance) aux enquêtes est significatif d'un engagement limité de certains inspecteurs territoriaux.

2.2 - Un développement qui mériterait d'être davantage maîtrisé.

Après une phase particulièrement volontariste des CFAI, l'enthousiasme est quelque peu retombé dans les centres de formation d'apprentis, notamment en raison de la difficulté de recruter des apprentis volontaires. Par contre, le développement s'est accentué dans les lycées professionnels. On compte aujourd'hui plus d'élèves que d'apprentis dans l'expérimentation en première année à la rentrée 2004 (1300 élèves pour 300 apprentis environ).

Ce développement est parfois anarchique :

- De nombreuses académies ont largement débordé le cadre de l'expérimentation en ouvrant des formations de baccalauréats professionnels en trois ans dans beaucoup d'autres secteurs que ceux de la troisième CPC (qui sont seuls concernés par le cadre dérogatoire de l'accord entre l'Education Nationale et l'UIMM) ;
- Un nombre non négligeable de rectorats entrent dans ce cadre expérimental en procédant à des substitutions de structures sur lesquelles il sera probablement impossible de revenir (création de Bac pro en trois ans en remplacement de BEP).

Au motif d'économies immédiates apparentes (gain des moyens d'enseignement de 25%), ces dernières pratiques sont de loin les plus pénalisantes. En effet, elles négligent les publics relevant d'un parcours « ordinaire » en quatre ans (BEP + Bac. Pro.), qui sont pourtant les plus nombreux et qui sont ainsi obligés d'aller chercher ailleurs leur formation.

2.3 – Des résultats contrastés.

Sur l'attrait de certaines formations

Il est incontestable que lorsque les conditions sont réunies, on observe des réussites notables :

- La plus grande motivation des élèves et des apprentis et l'implication quelquefois remarquable des équipes pédagogiques méritent d'être soulignées ;
- S'il est difficile de confirmer une véritable corrélation, on constate parfois une amélioration de l'attrait des formations concernées. Cet attrait est souvent, en réalité, davantage lié au dynamisme et à l'engagement des équipes localement qu'à la seule réduction du temps de formation ;
- De nombreux élèves, qui suivent une formation au baccalauréat professionnel en 3 ans, envisagent une poursuite d'études en STS. Il est encore trop tôt pour vérifier le résultat de cette orientation.

Sur le plan pédagogique

La mise en place de ce baccalauréat, sans modification des contenus des programmes implique une sérieuse réflexion pédagogique et un important travail d'adaptation des formations à partir de deux référentiels (celui du BEP et celui du Bac. Pro.). L'organisation de la formation est aujourd'hui à la charge exclusive des équipes pédagogiques qui éprouvent des difficultés de planification de leurs activités. Les corps d'inspection territoriale sont parfois très engagés, mais certains inspecteurs se

limitent à l'évaluation, faute de consignes claires et de sollicitation de l'administration centrale ou académique.

L'observation fait largement apparaître les difficultés de positionnement et d'organisation pédagogique liées à la répartition des contenus de quatre en trois ans (découpage des référentiels, planification des activités). La solution de facilité, pour de nombreuses équipes, consiste à contracter le programme de BEP sur une année. Cette situation est favorisée par l'inscription de nombreux élèves au BEP (inscription suscitée ou non par les responsables d'établissement de formation).

Sur la lisibilité du système

C'est un dispositif qui brouille la lisibilité des voies de formation. En effet, une clarification s'impose au niveau de l'organisation du système en positionnant ce dispositif dans le schéma des formations technologiques et professionnelles (positionnement par rapport au bac technologique, rôle des BEP et des 1^{ère} d'adaptation, ...).

D'autre part, le recrutement dans ce baccalauréat mérite une réflexion sur les critères à prendre en compte pour l'orientation des élèves de troisième : Comment sont traités les vœux d'orientation du jeune et quelle stratégie mettre en œuvre par les conseillers d'orientation (voie générale, voie technologique, voie professionnelle en 2 ans (BEP), en 4 ans, voie professionnelle en 3 ans ...) ?

Il est pourtant apparu et ce dès la première année un certain nombre de conditions de réussite :

- Recrutement effectif d'élèves issus de troisième des collèges (c'est fréquemment le cas en lycées, moins systématique en CFA) ;
- Information des candidats sur le parcours et ses modalités ;
- Positionnement des élèves et adaptation des cursus ;
- Analyse et adaptation des formations à partir des référentiels des diplômes concernés ;
- Préservation de possibilités de retour en parcours « ordinaire » ;
- Maintien des formations de BEP dans le bassin de formation pour tous ceux, les plus nombreux, qui ne relèvent pas du parcours dérogatoire.

C'est un dispositif qui engage quelquefois trop rapidement le jeune vers une spécialité.

Le BEP constitue une première étape vers une qualification de niveau supérieur permettant de sécuriser le jeune dans sa formation. A ce titre, quelles dispositions doivent être prises pour un élève qui sera en situation d'échec au terme de la deuxième année de formation Bac. Pro. 3 ans par exemple ? Que pourra-t-on lui proposer ? A contrario, quelles dispositions prévoir pour permettre à un jeune, dont les aptitudes se sont révélées au cours de la formation, de s'orienter vers une filière technologique ?

2.4 - Le baccalauréat professionnel en trois ans est, dans certains cas, une réussite.

Globalement, il y a lieu de signaler :

- Un recrutement plus ciblé, homogène et des conditions de réussite, plus importantes notamment lorsque les deux formes de parcours sont proposées aux élèves dans le même établissement ou le même bassin de formation (BEP + Bac. Pro. 2 ans et Bac. Pro. 3 ans) ;
- La plus grande motivation des élèves et des apprentis engagés dans le baccalauréat professionnel en 3 ans (taux d'absentéisme nettement plus faible et un investissement de travail plus important que pour ceux qui suivent un parcours en 4 ans). La poursuite d'études en BTS est fréquemment envisagée et semble à certains naturelle ;
- Des résultats encourageants au terme de la formation, près de 70 % d'élèves obtiennent le Bac. pro. (certaines sections ont eu 100 % de réussite) ;
- Une plus forte implication des équipes pédagogiques constatée par les corps d'inspection (propos recueillis : « C'est un vrai bac ! » - « Cette formation développe l'esprit d'équipe chez les élèves et chez les enseignants », ...)

- Une plus grande attractivité des formations notamment dans certaines spécialités. Cependant, il faut noter que cette attractivité reste davantage liée à l'image du champ professionnel et à la qualité de l'encadrement pédagogique qu'aux modalités de la formation offerte ou à son statut.

3. CONCLUSIONS

Si le bac professionnel en trois ans constitue une première réponse à la flexibilité des parcours ce dispositif n'y répond que partiellement et de manière trop rigide. En effet, il est nécessaire de donner une réponse adaptée à la diversité des publics accueillis en baccalauréat professionnel. Le parcours en trois ans n'est donc qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie des publics.

Au-delà de la spécificité de cette expérimentation dont les résultats peuvent être très positifs, il y a lieu de souligner que les objectifs de formation des diplômes professionnels sont clairement établis par les référentiels, ainsi que leurs modalités de certification. A ce titre il faudrait laisser davantage d'initiative aux établissements pour adapter les parcours en fonction des publics, plutôt que d'imposer une seule alternative : le bac pro en quatre ans ou le bac pro en trois ans. Ainsi, dans chaque établissement pourraient être organisés des parcours différenciés pendant, un trimestre, un semestre, une année, deux, trois ou quatre années selon les besoins, afin d'amener chacun à la réussite au rythme le plus adapté.

Enfin, il y a lieu encore de souligner qu'une grande majorité d'élèves ne peut pas suivre un parcours vers un baccalauréat professionnel en trois ans au terme du collège et à ce titre ils ne doivent pas être oubliés.

4. PROPOSITIONS

Les conditions de mise en œuvre de cette expérimentation n'ont pas été respectées : cadrage national, commissions de suivi, ... et à ce titre il y a lieu de prendre rapidement les dispositions suivantes :

- Mettre en place les commissions de suivi prévues pour le pilotage national de cette expérimentation (nationale et académiques) ;
- Etablir un cadrage national définissant les conditions d'ouverture, de modération du développement, d'organisation pédagogique et de suivi ;
- Préciser rapidement la place de ces modalités de préparation au baccalauréat professionnel en regard des parcours réglementaires, afin d'éviter la confusion au niveau de l'orientation des jeunes par un manque de lisibilité entre l'orientation vers la filière technologique et vers la filière professionnelle ;
- Définir si ce dispositif doit concerner tout ou partie des filières professionnelles. En effet, certaines qualifications de niveau IV n'imposent-elles pas un cursus en 4 ans (lorsque le savoir-faire est important : hôtellerie, bâtiment, par exemple) ? D'autre part, ces baccalauréats en trois ans, ne pourraient-ils pas constituer un vivier naturel de certaines formations de STS qui sont restées très professionnelles (structures métalliques, matériaux souples, maintenance automobile, ...) ? ;
- Donner des indications nationales sur les critères d'orientation des élèves de troisième dans ce dispositif dérogatoire. La sélection des candidats, apprentis compris, dès lors qu'elle s'effectue en fin de troisième ne devrait-elle pas être validée au niveau académique (inspection académique) comme l'orientation vers les autres formations ? ;
- Associer formellement les corps d'inspection à l'organisation pédagogique des enseignements. La mise en place d'un programme de formation impose une très grande réflexion sur l'organisation des enseignements généraux et professionnels et le développement des contenus associés ;
- Effectuer un cadrage précis sur les réorientations en cours de parcours et sur les possibilités proposées et offertes aux élèves et apprentis en difficulté ;

- Engager les établissements à porter une attention particulière à l'insertion et à la demande de poursuite d'études en STS après ce parcours de formation, certains BTS étant difficilement accessibles à ces élèves ou apprentis ;
- Rappeler que la grande majorité des élèves ou apprentis n'a pas les possibilités de suivre un parcours en 3 ans et qu'il y a lieu de ne pas oublier ce type de public en fermant trop rapidement les sections de BEP ;
- Privilégier en priorité les moyens de la flexibilité et de l'initiative pédagogique dans tous les établissements, plutôt que les réponses structurelles dans quelques uns.

Annexe 1

BILAN DES PREPARATIONS AU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS

Les effectifs signalés sont ceux de la première année, à la rentrée 2004

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
AIX MARSEILLE	CFAI VITROLLES	VITROLLES	6		- ROC SM	Parcours 4 et 3. Difficulté de recrutement en bac 3 ans
	LP Argensol	ORANGE		9	- ROC SM	
AMIENS	LP de l'Acheulen	AMIENS			- Aménagement finition bois construction et aménagement du bâtiment	Aucune information n'a été fournie par l'académie pour l'enquête 2004 / 2005.
	LP RoberVAL de BREUIL-le-VERT	BREUIL-LE VERT			- Plasturgie - Maintenance de l'audiovisuel électronique	
	LP MARIE CURIE	NOGENT-SUR-OISE			- MOMF - Technicien d'usinage	
	CFAI AISNE	SAINT-QUENTIN			- MSMA - EIE	
	CFAI AISNE	SOISSONS			- MSMA	
	CFAI -VALLEE DE L'OISE	SENLIS			- MSMA - Technicien d'usinage	
	CFAI SOMME	AMIENS			- PSPA	
BESANCON	LP F. LEGER	AUDINCOURT		13	- MSMA	Remplacement bac pro 4 ans. A suivre !
	LP F A. Bartholdi	LURE		4	- Technicien d'usinage	Echec, car tentative de sauvetage temporaire de la section.
	LPP Pasteur	DOLE		5	- Technicien d'usinage	Echec, car tentative de sauvetage temporaire de la section !
	CFA Sud Franche comte	BESANCON	8 2		- Technicien d'usinage - Technicien outilleur	Existence des deux parcours
	CFA DE L'INDUSTRIE	BELFORT		0 4 9	- ROC SM (Fermeture) - EIE - MSMA	Parcours 3 ans trop court Existence des deux parcours
BORDEAUX	CFAI AQUITAINE	BRUGES	10		- MSMA	Existence des deux parcours
	Leonard de Vinci	PERIGUEUX		11	- EDPI	Existence des 2 parcours
	G Crampe	Aire sur ADOUR		12 09 12	- EDPI - MSMA - Technicien d'usinage	Substitution Substitution parcours 4 ans mais complémentarité avec autre établissement
	RAMIRO ARUE	St JEAN DE LUZ		24	- MRIM	Substitution parcours 4 ans
	Jacques BREL	LORMONT		12	- MAEMC	Substitution parcours 4 ans
	CHAMPO	MAULEON		8	- Maintenance matériels parcs et jardins	Substitution parcours 4 ans
CAEN	LP MEZEN	ALENCON		4 7	- ROC SM - Technicien d'usinage	Complémentarité est recherchée. BEP en 1 an
	CFAI DU CALVADOS	CAEN	0		- EIE (Fermeture)	
	CFA DE LA METALLURGIE DE L'ORNE	ALENCON		0 0	- Technicien outilleur - MSMA	

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
CLERMONT FERRAND	CFAI d'AUVERGNE	DESERTINES	4	10	- Technicien d'usinage - MSMA	
	LP E. CHABRIER	YSSINGEAUX		13	- MSMA	Existence des deux parcours
	P. CONSTANS	MONTLUCON		5 10	- MOMF - IP	Substitution à un parcours 4 ans
	LP C. FAVARD	Ste FLORINE		7 6	- EDPI - Technicien d'usinage	Tous les jeunes vont en bac pro 3 ans et sont orientés en fin de première année en bac pro 3 ou vers Tle BEP..
	LP ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT-FERRAND		35	- Technicien d'usinage	
	LP HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE			11	- ELEEC
CRETEIL	LP J. PREVERT	COMBS LA VILLE		24	- MRIM	Existence des deux parcours
	LP P. LE ROLLAND	DRANCY		24	- EIE	Existence des deux parcours
	LP GOURDOU LESEURRE	LA VARENNE ST-HILAIRE		24 24 13	- MSMA - EIE - EDPI	Substitution
	AFORP	DRANCY	16		- ELEEC	
	LP J Curie	DAMMARIÉ LES LYS		24 12	- ELEEC - EDPI	Substitution
	LP A Nobel	CLICHY /BOIS		24	- ELEEC	
	LP L de Vinci	MELUN		48	- Technicien d'usinage	Substitution
	LP E. BRANLY	CRETEIL		24	- EIE	
DIJON	LP A. ANTOINE	DIJON		0	- Technicien d'usinage	Fermeture en 2004
	SEP Lavoisier	LE CREUSOT	4 4		- MOMF - Technicien modelleur	Substitutions
	LP F Leger	FOUR CHAMBAULT		11	- Technicien d'usinage	Substitution
	LPP St JOSEPH	NEVERS		27	- MSMA	Substitution
	LPP St JOSEPH	DIJON		0	- ROC	Arrêt du recrutement
	LPP Sacre Coeur	PARAY LE MONIAL		19	- EDPI	Substitution
	CFAI Dijon	DIJON	2		- Technicien d'usinage - MSMA	Fermeture en 2005 Arrêt du recrutement en 2004
	CFAI Chalons	CHALONS	3		- MSMA	Existence des 2 parcours
	LP VINCENOT	LOUHANS		9	- Technicien d'usinage	Substitution

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
GRENOBLE	LP GALILEE	VIENNE		9	- ROC SM	Substitution
	LP vallée de L'Arves	CLUSES		8	- Technicien d'usinage	Existence des 2 parcours
	CFA L'ERIER	LA MOTTE SERVOLEX	3		- ROC SM	
	CFAI du Dauphiné	BEAUREPAIRE	0		- ELEEC	Pas ouvert en 2004
	CFAI du Dauphiné	MOIRANS	0 0		- Technicien d'usinage - Technicien outilleur	Pas ouvert en 2004 Pas ouvert en 2004
	CFAI HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC	CLUSES	3 0 0		- MRIM - PSPA - OMFM	Pas ouvert en 2004 Pas ouvert en 2004
LILLE	LP des PLaines du NORD	GRANDE-SYNTHÉ		12	- PSPA	
	LP A. SAVARY	WATTRELOS		10	- MSMA	
	LP H. DARRAS	LIEVIN		14	- ROC SM	
	LP DES DEUX CAPS	MARQUISE		23	- ROCSM	
	LP G Eiffel	ARMENTIERES			- Technicien modeleur	Substitution
	CFA Nord	BOULOGNE	3		- MSMA	Existence des deux parcours
	CFA ACM	TOURCOING	1		- Technicien d'usinage	Existence des deux parcours
LIMOGES	CFAI DE L'INDUSTRIE	TULLE	6		- Technicien d'usinage	Existence des 2 parcours mais regroupement des apprentis 1ère bac 3 ans avec 1ère BEP
	LP Mas Jambost	LIMOGES		12	- Technicien modeleur	Sauvetage de la filière « Céramique ». Ouverture prévue rentrée 2005 car fermeture BEP céramique
LYON	LP F. FAYS	VILLEURBANNE			- ROC SM	Informations incomplètes
	LP E. BRANLY	LYON		12	- ELEEC	
	CFA DE L'AFPM	LYON			- Technicien d'usinage - Roc SM - ELEEC	Informations incomplètes Ouverture 2005
MONTPELLIER	LP J. RAIMU	NIMES		12	- EDPI	Substitution
	CFAI DESCARTES	MAURIN	6		- Technicien d'usinage	

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
NANCY METZ	LP HANZELET	PONT-A-MOUSSON		6	- MOFM	Substitution
	LP CUGNOT	TOUL		14	- EDPI	Substitution
	CFAI	MAXEVILLE	3		- MSMA	Existence des 2 parcours
	CEFASIM	YUTZ	4		- Technicien d'usinage	Existence des 2 parcours
	LP LA BRIQUERIE	THONVILLE		15	- EIE	Existence des 2 parcours
	LP PROUVE	NANCY		15	- EIE	Existence des 2 parcours
NANTES	LP les JAVARIERES	ST Sébastien SUR LOIRE		0	- technicien d'usinage	Pas d'ouverture en 2004
	CFA AFPI ATLANTIQUE	NANTES	6 11 6		- MSMA - Technicien d'usinage - ROC SM	Existence des deux parcours Existence des deux parcours Existence des deux parcours
	AFP	LE MANS	0 0		- MSMA - ELEEC	Pas d'ouverture en 2004
ORLEANS TOURS	LP H. BRISSON	VIERZON		24	- Technicien modeleur	
	LP J Chaptal	AMBOISE		13	- Plasturgie	Existence des deux parcours
	LP Ampère	VENDOME		24	- Maintenance	
	LP G. Victor Laloux	TOURS		15	- EDPI	Existence des deux parcours
	LP G Eiffel	TOURS		11	- Technicien d'usinage	Existence des deux parcours
	LP F Dolto	OLIVET		14	- MSMA	
	LP Sully	NOGENT LE ROTROU		14	- Microtechniques	
	CFA CENTRE	La Chapelle St MESMIN	18 7		- Technicien d'usinage - MSMA	Existence des deux parcours
PARIS	Pas d'ouvertures en 2004					
POITIERS	LP. CH. A. COULOMB	ANGOULEME		17 12	- Technicien d'usinage - Technicien modeleur	Substitution au BT moules
	CFAI		4		- ROC SM	Existence des deux parcours
REIMS	CFAI de la Marne	REIMS	6		- ROC SM	Existence des deux parcours
	CFAI DE L'AUBE		1 1		- EDPI - MSMA	Existence des deux parcours
	CFA DE L'INDUSTRIE 08	CHARLEVILLE MEZIERES	2		- MSMA Fermeture - Technicien d'usinage	Fermeture rentrée 2004

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
RENNES	LP J. JAURES	RENNES		24	- EEEEC	Substitution
	LP J Verne	GUIMGAMP		12 10 09	- EEEEC - ROC SM - MSMA	Substitution Substitution Substitution
	LP Laennec Robidou	RENNES		06	- Décolletage	Ouverture suite à une baisse importante d'effectifs en BEP décolletage
	LP Chaptal	ST BRIEUC		16	- Technicien d'usinage	Ouverture suite à une baisse importante d'effectifs en BEP MPMI
	LPP St Joseph	FOUGERE		21	- EEEEC	Substitution
	LP Maupertuis	St MALO		11	- ROC SM	Substitution
	LP E Zola	HENNEBONT		19	- MSMA	Substitution
	LPP St JOSEPH	VANNES		21	- MSMA	Substitution
ROUEN	L. POLYVALENT C.ADLER	BERNAY		8	- ROC SM	Substitution
	LP COLBERT	LE PETIT QUEVILLY		11	- MOFM	Substitution
	LYCEE POLYVALENT G. BRASSENS	NEUFCHATEL en-BRAY		12	- Energétique option A	Création totale
	CFA AFPI	LE HAVRE	4 1 1		- ROC SM - MSMA - Technicien d'usinage	Existence des deux parcours
	CFAI DE L'EURE	EVREUX	8 5 1		- ROC SM - MSMA - Technicien outilleur	Existence des deux parcours Existence des deux parcours Existence des deux parcours
STRASBOURG	LYCEE MARCEL RUDLOFF	STRASBOURG		15	- EIE	Existence des deux parcours
	LP L Weiss	Ste MARIE AUX MINES		10	- MAEMC	Existence des deux parcours
	CFAI DU BAS-RHIN	COLMAR	6		- MSMA	Existence des deux parcours
	CFAI GUEBWILLER	GUEBWILLER	8		- Technicien outilleur	Existence des deux parcours
	CFA DE DU HAUT-RHIN	MULHOUSE	19		- EIE	Existence des deux parcours
TOULOUSE	CFA de l'industrie	TOULOUSE	9 14		- Technicien d'usinage - EIE	
	LP av. LEO LAGRANGE	DECAZEVILLE		8	- Technicien d'usinage	Substitution. La filière était menacée de fermeture
	LP VICTOR DURUY	BAGNERES DE BIGORRE		15	- MSMA	Substitution. La filière était menacée de fermeture
	LP SIXTE VIGNON	AUREILHAN		15	- Energétique option A	Substitution. La filière était menacée de fermeture

Académies	Etablissements	Villes	CFA	LP	Formations	Observations
VERSAILLES	LYCEE L. BLERIOT	TRAPPES		8 15	- Hygiène et environnement - ROC SM	Existence des deux parcours Substitution
	LYCEE J. PERRIN	LONGJUMEAU		24	- MSMA	Substitution, mais offre parcours 4 ans dans le bassin
	LYCEE AMPERE	MORSANG SUR ORGE		24	- MRIM	Existence des deux parcours
	LP E RONCERAY	BESONS		20	- Technicien modeleur	Substitution
	LYCEE L. DE VINCI	LEVALLOIS PERRET		23	- EIE	Substitution, mais offre parcours 4 ans dans le bassin
	LYCEE C. PETIET	VILLENEUVE LA GARENNE		10	- Maintenance de véhicules automobiles	Existence des deux parcours
	LP LE CORBUSIER	CORMEILLE en PARISIS		15	- Aménagement finition	Existence des deux parcours
	LP LA TOURNELLE	LA GARENNE COLOMBES		24	- MRIM	Substitution
	LP R ROLLAND	GOUSSAINVILLE		9	- ROC SM	Substitution, mais offre parcours 4 ans dans le bassin
	LP VAUCANSON	LES MUREAUX		9	- ROC SM	Substitution, mais offre parcours 4 ans dans le bassin
	AFORP	ASNIERES	12 12		- EIE - MSMA	Existence des deux parcours
	AFORP	ISSY LES MOULINEAUX	0		- MRIM	Abandon de la formation des apprentis en 3 ans
	AFORP	MANTES	12 12 16 13		- MSMA - ROC SM - EIE - Technicien d'usage	Existence des deux parcours

Rappel des propositions du rapport IGEN STI 2003

- La création d'un baccalauréat professionnel en trois ans ne peut pas se faire par la substitution à une unique section de BEP qui ne recrute pas, l'attractivité de ce type de parcours ne suffit pas ! A ce titre, il conviendrait de prendre en compte à la fois les spécialités dont la professionnalisation peut être effectuée en trois ans et les possibilités des jeunes qui intègrent ce type de formation. Un groupe de travail national, sous la responsabilité pédagogique de l'IGEN, pourrait être mis en place afin de définir les baccalauréats qui peuvent raisonnablement entrer dans le cadre de ce parcours de formation.
- La création d'un baccalauréat professionnel en trois ans doit s'inscrire dans une stratégie académique réfléchie conduisant à proposer une diversification des parcours (BEP + Bac. pro. et Bac. pro. trois ans) au niveau du lycée ou du bassin de formation.
- La préparation au baccalauréat professionnel en trois ans ne doit pas occulter les possibilités offertes aux jeunes, à l'issue de la classe de troisième, par les classes de seconde de détermination conduisant à un baccalauréat technologique, "vivier" naturel des classes de techniciens supérieurs.
- La procédure d'affectation, dans une formation préparant au baccalauréat en trois ans en LP, pourrait tout à fait s'inscrire dans le cadre du dispositif PAM en exploitant le principe des bonifications mis en place pour valoriser certains premiers vœux.
- Le choix des candidatures mérite que l'on prenne réellement en compte le potentiel du jeune et ses chances de réussite dans un parcours plus court. Le dossier scolaire est certes un indicateur pertinent, mais il ne semble pas suffire, des tests complémentaires suivis d'entretien ou l'exploitation de dossiers d'évaluation pour l'entrée en 2^{ème} BEP, peuvent permettre de mieux identifier les meilleurs potentiels.
- Jusqu'où peut-on aller sans créer, de facto, une filière sélective laissant de côté les publics les plus fragiles ? Et à la charge de qui ?
- Il y a lieu de préciser clairement les modalités d'organisation du baccalauréat en trois ans afin d'éviter des initiatives locales telles que celle qui consiste à faire de la première année une année d'orientation. Compte tenu de la réduction à deux ans de la formation dans la spécialité, cette dérive risque de compromettre irrémédiablement la professionnalisation.
- Il y aurait lieu de privilégier un recrutement plus homogène aussi bien en CFA qu'en LP favorisant ainsi la réussite des élèves. En effet, si les procédures de recrutement sont respectées (élèves issus de classe de troisième), si des indicateurs clairs permettent de définir le profil d'élèves ou d'apprentis qui présentent le potentiel pour suivre un baccalauréat professionnel en trois ans, le positionnement peut être allégé. De plus l'adaptation des parcours pourra s'effectuer beaucoup plus facilement dès lors que le cursus 4 ans existe dans l'établissement ou dans le bassin. En effet au cours des premières semaines de formation un élève en difficulté pourra être réorienté vers une formation en BEP. Pour les apprentis, la situation pourrait être gérée de la même façon, dès lors que de nombreux centres engagent d'abord l'apprenti sur un contrat de deux ans.
- Pour les élèves de LP, il conviendrait d'effectuer un cadrage de la définition des stages en entreprise, notamment pour la première année : objet, durée, organisation.
- L'organisation pédagogique, prenant en compte les programmes du BEP et du bac pro, est un exercice difficile, conduit par chacune des équipes pédagogiques d'une spécialité de baccalauréat professionnel donné. A ce titre, des orientations nationales pourraient être données afin de faciliter le travail des professeurs et des IEN. Des réunions pédagogiques nationales, animées par l'IGEN STI, doivent être mises en place avec les IEN chargés de ce dispositif.
- Préciser quelles sont les modalités d'évaluation pour le baccalauréat professionnel en 3 ans : Dans le cadre de la certification, le CCF ne devrait logiquement être mis en œuvre qu'au cours de la deuxième année et lors de la troisième année. N'accorder les autorisations d'ouverture de sections que lorsque le projet de création définit précisément quelles sont les solutions retenues pour les élèves en difficultés.
- La prolifération du nombre de créations pose le problème du suivi de l'expérimentation. Il ne serait pas sérieux de fonder les conclusions d'une expérimentation sur l'évaluation d'un dispositif en mouvement constant et dont les paramètres évoluent tous en même temps.